Cadre de mémoire technique :

Le présent cadre de mémoire technique devra obligatoirement être intégralement complété par le candidat. Les informations données par le candidat permettront d’établir la notation des critères et sous-critères techniques définis dans le règlement de consultation. Le candidat conserve la possibilité de compléter ce cadre de mémoire par la fourniture d’un mémoire technique plus détaillé. Le cas échéant, le candidat indiquera la numérotation de page associée dans son mémoire en complément du présent document.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Eléments du mémoire technique* | *Réponse du candidat* | *Pages correspondantes en cas de mémoire complémentaire* |
| **1 – Adéquation des moyens humains et matériels dédiés aux prestations**  - le nombre et la composition nominative de l’équipe dédiée (techniciens …) à la prestation accompagnée des CV présentant les compétences, les formations et expériences des techniciens ;  - le nom et les coordonnées de l’interlocuteur dédié.  - le matériel utilisé pour assurer l’exécution des prestations |  |  |
| **2 – Pertinence de la méthodologie d’intervention pour la maintenance préventive et la maintenance corrective et les commandes de pièces**  - la méthodologie proposée pour réaliser les différentes prestations de l’accord-cadre, et notamment :   * la maintenance préventive (pour le lot n°5), * la maintenance corrective (pour tous les lots).   - les modalités de fourniture des pièces détachées (commande, fournisseurs, disponibilités des pièces détachées).  **3 – Les extraits de catalogue des pièces détachées hors BPU en lien avec l’objet de l’accord-cadre accompagné des prix publics unitaires (accès vers un site internet, fichier Excel, PDF, …)** |  |  |